



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CHADIEU

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019 (Exercice 2018)

Loi n° 99-586 du 12 juillet 1999



Créé en 1986, ce syndicat assure essentiellement l'aménagement et l'exploitation du domaine de Chadieu en vue d'accueillir, dans les meilleures conditions matérielles et dans un environnement préservé, les enfants des communes adhérentes dans le cadre de l'ALSH.

I - RÉUNIONS ET MANIFESTATIONS :

Le Comité d'Administration s'est réuni le 5 mars, le 3 avril et le 10 octobre.

Le Bureau s'est réuni régulièrement pour préparer les Conseils d'Administration, mettre en œuvre les décisions de celui-ci et assurer la gestion des affaires courantes. Ses membres ont représenté le Syndicat à diverses réunions et manifestations, notamment avec les partenaires sur le site, le **C.P.I.E.** (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Clermont-Dômes) et le **C.E.N.** (Conservatoire des Espaces Naturels Auvergne), mais également au **COPIL de l'étude voie verte rivière Allier sur le Pays du Grand Clermont**, à l'**Étude de valorisation de la rivière Allier sur le Pays du Grand Clermont** et au **contrat val d'Allier alluvial**.

Le cross des écoles s'est déroulé vendredi 5 avril 2018 ; 439 élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 des écoles des communes du syndicat y ont participé.





SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CHADIEU

Journée de restitution et de valorisation organisée par le SMVVA (Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon) en partenariat avec le CPIE et l'Education Nationale. Cette journée regroupe les élèves des écoles qui participent aux programmes d'animation scolaire des contrats territoriaux des Vallées de la Veyre et du Charlet (22 juin).

Bien d'autres manifestations ont lieu sur le site, organisées par des associations partenaires ou extérieures, la sortie nature « Nouveau regard sur la forêt de Chadieu » par exemple, animée par le CEN : balade contée en forêt, animation photo et fresque artistique collective.

Le site est fréquenté quotidiennement par des marcheurs et des vététistes.

II - ETUDES, TRAVAUX ET ACQUISITIONS :

Projet de valorisation du Val d'Allier: C'est le projet phare du syndicat. L'«Etude de programmation de la transformation des bâtiments du centre de loisirs et du chai» s'est poursuivie en 2018. Parmi les propositions du cabinet d'architecture le comité syndical a retenu le scénario n°1. Compte tenu des exigences de la commission de sécurité le syndicat renonce au projet d'aménagement d'une salle d'exposition dans le cuvage du chai.

Projet « Abeilles »: pour répondre aux craintes du comité scientifique du CEN, l'apiculteur a limité ses ruches à un élevage de reines.

Verger conservatoire: après la plantation des 47 arbres fruitiers en 2014 réalisée avec le Conservatoire des Espaces Naturels, ce dernier continue à assurer le suivi du verger au travers d'une Convention d'assistance technique «verger».

Eco-compteur : il a été installé le 18 novembre sur le chemin le plus fréquenté du site.

Musée de la vigne : « Plauzat Patrimoine » est une association qui gère un musée «de la vigne» et un musée «de la vie rurale» qui sont hébergés dans des locaux privés à Plauzat. Ces locaux devant être mis en vente, les responsables de l'association s'inquiètent du devenir de leurs collections et proposent de les céder au syndicat. En l'absence de travaux d'accessibilité au site le syndicat ne peut proposer que la cave pour entreposer une partie de la collection.

Contrat territorial «Allier Aval»: le Syndicat a signé avec la Région le Contrat Territorial Val d'Allier qui fixe le programme d'actions de gestion de la forêt alluviale pour la période s'étendant du 1^{er} août 2015 au 31 décembre 2020. Ces actions s'inscrivent dans le cadre d'un projet collaboratif impliquant le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne et la Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon, et pour lequel le Syndicat intercommunal de Chadieu est chef de file. Des travaux de sécurisation des chemins, d'entretien de la forêt, surtout assurés par le gardien, sont nécessaires tout au long de l'année.

III - GARDIENNAGE ET ENTRETIEN :

Siège social : Mairie 63114 AUTHEZAT
Téléphone et fax : 04.73.39.50.31 Mel: syndicat.chadieu@cegetel.net



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CHADIEU

M. COSTE Jimmy, agent technique, est chargé des activités d'entretien et de gardiennage de la propriété. Il veille notamment à la sécurisation des chemins forestiers

IV - SECRETARIAT :

Le **secrétariat du syndicat** est assuré par **Mme BLANZAT Myriam**, secrétaire de mairie de la commune d'Authezat mise à disposition 3,5 heures par semaine.

V - PARTICIPATION DES COMMUNES :

La participation des communes adhérentes au Syndicat a été maintenue à **4,85 €** par habitant.

VI - CENTRE DE LOISIRS :

Le Centre de Loisirs géré par l'association C.P.I.E. a fonctionné toute l'année sur le site de Chadieu.

1/ Hors vacances, il a accueilli :

- des classes d'écoles maternelles, primaires, de collèges et de lycées;
- des associations;
- des stages de l'Éducation Nationale;
- des groupes divers.

2/ Pendant les vacances d'été, les petites vacances et les mercredis : l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) a fonctionné pour les enfants des communes adhérentes, et ceux de Lempdes en août.

Par ailleurs, le C.P.I.E. loue la salle de l'orangerie, la cuisine et les autres salles pour des réunions, des repas de fêtes, à des associations et à des particuliers.

VII - COMPTE ADMINISTRATIF :

Ci-joint copie du compte administratif du Syndicat pour l'année 2018.



Fait à Authezat le 6 novembre 2019.

